



Alerte des organisations participant au Salon anticolonial 2019

Lors des débats qui se sont tenus les 6 et 7 avril 2019 au Centre International de Culture Populaire à Paris nous avons été informés que la France a donné suite à l'action engagée par la justice de Djibouti à l'encontre de Mohamed Kadamy Président du Front pour la Restauration de la Démocratie et l'Unité nationale (FRUD), opposant historique à la dictature du président djiboutien Ismaël Omar Guelleh.

La mise en examen de ce démocrate le 13 février 2019, sous un prétexte fallacieux, masque en réalité une tractation douteuse où il servirait de monnaie d'échange pour une autre affaire concernant le financement de la campagne électorale de Nicolas Sarkozy par Mouammar Kadhafi, gérée par le même juge Tournaire qui a besoin de l'administration judiciaire djiboutienne. La France commet là une infraction grave à la Convention de Genève qu'elle a ratifiée, concernant le statut de réfugié attribué aux personnes qui ont fui leur pays et mis leurs vies en sécurité sur le sol français. Une personne réfugiée politique ne peut être traduite en justice à la demande du pays qu'elle a dû fuir, elle est protégée par ce statut.

La France ne doit en aucun cas répondre au chantage d'un dictateur qui compte sur la situation stratégique de son pays dans la Corne de l'Afrique où se trouvent pas moins de quatre bases militaires étrangères, pour faire taire son opposition à l'intérieur et à l'extérieur et travestir une cinquième fois le résultat du scrutin présidentiel en 2021.

Si cette tentative d'atteinte au droit à la sécurité des réfugiés politiques aboutissait, elle ne serait pas seulement grave pour Mohamed Kadamy, dont la vie pèserait peu dans la sinistre geôle de Gabode, elle serait aussi une épée de Damoclès au-dessus de la tête de toutes celles et tous ceux qui ont cru trouver refuge dans le pays où l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 10 décembre 1948 la déclaration universelle des droits de l'homme.

Il fut un temps, très proche encore, où des femmes et des hommes, opposants de régimes de dictatures, ont été assassinés sur le sol français, sans que la justice ait élucidé un seul de ces crimes. Assistons-nous à une nouvelle version de la collusion avec des États vomis par leurs peuples, où la France livrerait des démocrates à leurs bourreaux, prédateurs de leurs pays ?

C'est la raison qui nous guide à alerter les organisations internationales de défense des droits humains et les médias pour que cette manœuvre qui se déroule dans un clair-obscur judiciaire soit dénoncée au grand jour et pour l'empêcher.

Organisations signataires :

Association des Ami.es des Cahiers d'histoire
Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (AFASPA)
Association de la Communauté Sahraouie de France (ACSF)
Association des Sahraouis de France (ASF)
Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA)
Centre d'Etudes et d'Initiatives de Solidarité Internationale (CEDETIM)
Confédération Nationale du Travail (CNT)
Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY
Collectif Faty KOUMBA : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)
Parti Communiste Français (PCF)
Plateforme Solidarité avec les Sahraouis
Rédaction des Cahiers d'histoire
Union des Populations du Cameroun-Manifeste National pour la Démocratie (UPC MADIGUEN)